

La vente d'un bâtiment technique fait débat



■ La mise à disposition du local technique de la fromagerie-musée est menacée par la vente de la parcelle communale.

En 2003, la commune a acheté une belle parcelle, à la suite de la succession de Roger Foltête, située à 200 m de la mairie et du musée.

L'association des amis de la fromagerie-musée avait pu disposer du petit bâtiment qui se trouve au bord du chemin. Elle pouvait y entreposer les cartons de documents de promotion, les panneaux publicitaires et les objets servant à des expositions temporaires (table à fromages, écrémeuse, photos géantes, bidons à lait, charrettes à lait pour les fêtes du fromage...).

L'annonce de la vente des parcelles de ce terrain et surtout de celle où est implanté ce bâtiment, bien utile pour les besoins du musée, ennue sérieusement les animateurs qui seraient privés de cette dépendance et du parking.

En octobre dernier, le président avait demandé à la municipalité de conserver la dite parcelle où se situe aus-

si le parking des bus et des touristes qui viennent en visite. De nouveau, lors du dernier conseil municipal datant du 30 janvier, ce problème a été évoqué en affaires diverses à la suite d'une nouvelle demande de l'association.

Le maire a rétorqué qu'il était trop tard (le géomètre venait le lendemain) et qu'il n'avait pas d'autre solution pour trouver des finances. «L'association n'a qu'à acheter la parcelle», a proposé le maire, pas disposé visiblement à conserver ce bien municipal dont la vente servirait aux projets actuels.

Le président des amis du musée et conseiller municipal se dévoue avec conviction pour que le musée participe au rayonnement de la commune. Et face à cette situation, la Fédération du pays de Courbet pourrait donc solliciter l'acquisition de cette parcelle pour en faire « une maison des musées ». Affaire à suivre...